



Rencontre avec la direction du 26/11/2019

Le 29/11/2019, nous avons été reçus par le nouveau directeur afin de nous présenter et d'échanger sur des thèmes en lien avec la DNVSF.

Nous avons notamment évoqué les points suivants :

- ***Immobilier***

Il n'y a pas de nouveauté sur ce point, le nouveau directeur souhaite se rapprocher des différents acteurs mais la piste étudiée et priorisée à ce jour est le rachat des locaux de la CRAMIF à compter de 2023. En réponse à une question posée, la direction confirme qu'il n'y a pas de projet d'occuper les étages inférieurs du bâtiment de l'Argonne à la place de la DRFiP.

- ***Travaux***

Les travaux de réparation du plafond de la salle du rez-de-chaussée de Saussure sont en cours. Ils sont supervisés par un maître d'œuvre et par la centrale.

Les installations ont toutes été vérifiées et il n'existe aucun risque d'effondrement dans une autre salle.

La fissure constatée au premier étage est sur une cloison et non sur un mur porteur, elle a déjà été rebouchée et est réapparue suite à l'effritement de la peinture lié aux vibrations provoquées par l'effondrement.

Il y avait un problème d'électricité au premier étage du bâtiment de Saussure, un électricien a donc été missionné et a corrigé le problème. Cependant, en cas de constatation de nouvelles anomalies, il faut prévenir la direction.

- ***Missions et emplois de la DNVSF***

Il existe un sujet sur la formalisation du portefeuille CSP et CFE qui doit être clair. Une réunion avec CF est prévue début décembre pour en discuter.

Concernant les suppressions d'emplois, les chiffres ne sont pas encore annoncés mais il semblerait que le quantum soit le même que l'année dernière, à savoir 4 suppressions d'emplois qui ne devraient concerner que des départs en retraite et des postes vacants.

- ***Volet RH***

La règle des 3 ans est indispensable pour les personnes arrivant de l'extérieur pour le nouveau directeur, cependant en interne il est possible de changer une affectation selon les situations.

Le régime indemnitaire applicable au sein de la direction et qui diffère selon les services ne dépend pas de la DNVSF mais des dispositions décidées par la centrale. Il n'y aura donc aucun alignement de fait.

Pour nous joindre : solidairesfinancespubliques.dnvsf@dgfip.finances.gouv.fr

Site local : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/a35/>

Concernant les blocages effectués par la direction sur les candidatures aux postes au choix, la direction refuse si le délai pendant lequel la chaise de l'agent restera vide est trop important. Pour les fiches à centrale, la direction estime que si aucune demande n'a été réalisée dans le cadre du mouvement général, la personne doit attendre l'ouverture du prochain mouvement. Enfin, pour les fiches sur d'autres directions (dont TRACFIN) la DNVSF tente de négocier les dates de départs. La première candidature peut donc être refusée mais la deuxième est généralement transmise.

- **5 décembre**

De nombreux mouvements de grève sont annoncés le 5 décembre, la direction recense donc actuellement les ordinateurs portables disponibles pour équiper un maximum de personnes en VPN. Il y a eu 76 demandes de remontées par les brigades et il y a 17 postes neufs en attente de déploiement, 20 postes commandés qui devraient être livrés en fin de semaine et une dizaine d'ordinateurs portables répartis dans les brigades en cas de VG.

L'ensemble des personnes en attente ne pourront pas être équipés avant le 05/12, il y aura donc une priorité donnée aux vérificateurs et vérificatrices vivant loin. Les agents de la 17^e brigade ne pourront en revanche pas travailler de chez eux. Les services de Direction et la BPROG ne sont pas prioritaires pour être équipées de portables.

D'autres solutions sont donc à l'étude :

- mise à disposition de clefs USB sécurisées pour emporter des dossiers ;
- en cas d'impossibilité d'équiper les PC brigade en VPN, il sera possible de la emmener chez-soi mais sans connexion ;
- offrir la possibilité de venir travailler sur le site de la DNVSF le plus proche de son domicile en se connectant depuis le poste d'une personne absente. Il faut cependant faire une manipulation informatique, il n'est donc pas certain que cela fonctionnera ;
- faire un lien entre le bureau et les ordinateurs personnels grâce à ESCALE.

Des facilités horaires seront accordées à celles et ceux qui badgent.

Il a été demandé que les personnes qui ne pourront pas être équipées et qui ne pourront pas venir ne soient pas pénalisées et pas contraintes de poser des congés. La Direction n'a pas encore répondu à cette demande.

- **17^e brigade**

Il y a une réflexion en cours sur la manière d'éviter une charge de travail en dents de scie et limiter la pression.

Il est également à l'étude la question de la poursuite des ESFP par les agents de la 17^e (avec accès aux formations CFE) ou le transfert des ESFP aux agents des brigades CFE.

- **Orientations stratégiques**

Le compte-rendu DNVSF n'est pas encore rédigé mais il a été demandé à ce que sa rédaction suive le même cheminement que le DUERP. La direction est d'accord et ne voit pas d'inconvénient à ce que les OS puissent le lire avant sa transmission. La direction souhaite faire une synthèse loyale aux remontées et en toute transparence vis-à-vis des agents.

Il a été signalé que le questionnaire interne à la DNVSF laissait peu de place à un débat sur le fond et que les questions étaient assez fermées. La direction a expliqué que c'était une piste de travail et qu'il était possible d'ouvrir les réflexions au-delà.

- **RIFSEEP**

Sur la mise en place de RIFSEEP la direction va se renseigner car elle n'a pas le calendrier.

- **Argonne**

Il a été signalé que les mopieurs sont défectueux. Il semble qu'ils soient loués et donc qu'il sera possible de les faire changer.

La direction étudie le problème.

Il n'y aura pas d'affranchissement à Argonne, il n'y a en effet pas la possibilité technique d'obtenir les équipements pour les faire.

En revanche, un nombre important de courriers est reçu par les agents DNVSF qui y travaillent, un système d'aide au tri avec la DRFiP est donc à l'étude.

- **Agents PACTE**

La direction accueillera deux nouveaux agents PACTE au 01/12/2019.